

Interview Pour la ministre du Travail, «nul n'est inemployable une fois qu'on tend la main»

Muriel Pénicaud a passé ce vendredi la journée dans le Pas-de-Calais, visitant plusieurs structures d'insertion par le travail. Elle a défendu ses politiques et un message : « C'est par le travail qu'on intègre le mieux, qu'on restaure la dignité. »

Laurent Decotte | 05/10/2018



« Bien sûr il faut des filets de sécurité, mais la priorité est d'accompagner vers le travail. Personne ne doit rester assisté à vie. »

En plein tour de France pour défendre le volet insertion professionnelle du plan pauvreté, Muriel Pénicaud a visité ce vendredi six structures dans le Pas-de-Calais, [de Lens](#) à [Lumbres](#) en passant (longuement) par le Boulonnais. Autant de projets qui visent à réinsérer par le travail – dans le bâtiment, l'automobile, l'agriculture, les produits de la mer – des personnes très éloignées de l'emploi. « Il y a actuellement 120 000 places dans ce type de structures en France, l'objectif est de passer à 230 000 », expose-t-elle à La Voix du Nord.

[Si le maire de Boulogne a boycotté la visite pour protester contre la suppression des contrats aidés](#), la ministre du Travail érige ce modèle en contre-exemple. « Un taux de retour vers l'emploi de 24 % ! » Et met en avant les contrats aidés nouvelle formule lancés au 1er janvier : les Parcours emploi compétences. Un équivalent, mais avec en sus une obligation de formation. « La demande a été divisée par deux, j'avais un budget pour 200 000 contrats, on sera à 130 000 à 140 000 d'ici au 31 décembre. Signe que beaucoup utilisaient ces contrats précaires sans faire l'effort de formation. »

« Nul n'est inemployable une fois qu'on tend la main », martèle l'ex-directrice des ressources humaines de Danone. « L'État est prêt à investir six milliards dans les quatre ans auprès des Régions (en charge de la formation). »

En outre, l'actualité, c'est la réforme de l'assurance chômage. « L'État a demandé aux partenaires sociaux de revoir les règles qui n'incitent pas assez au retour à l'emploi et celles qui encouragent les entreprises à proposer des emplois précaires. » Et d'insister sur le second volet, de pointer les entreprises qui abusent : « Pour ce qui est des CDD, dans 70 % des cas, c'est la même entreprise qui remet la même personne au chômage, c'est ça qu'on veut cibler. (...) Devoir passer sa vie à cumuler chômage et emploi à temps partiel, ce n'est pas un modèle de société formidable. » Ou encore, ce constat : « Pour un jeune, décrocher un CDI, franchement c'est la galère. »